AMOES

Programme Formation

RE2020



Droit de publication :

Toute utilisation ou reproduction intégrale ou partielle du présent document sans le consentement de la société AMOES est illicite. Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les dispositions des articles L.335-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle et, de manière générale, une atteinte aux droits de la société AMOES.

Sommaire

1. Objectifs de la formation
2. Programme
3. Intervenant
4. Supports fournis
5. Date et Horaires
6. Coût et formalité de paiement

1. Objectifs de la formation

L'objectif de la formation est de donner les clés de compréhension de la RE2020, sur les volets techniques et de pilotage de projet. La formation reviendra sur les éléments clés de la RT2012 et de l'expérimentation E+C-, en s'attachant à expliciter leurs indicateurs de performance (énergie, carbone, confort d'été et étanchéité à l'air du bâti), dans leur expression mais aussi dans leurs limites. Ces différentes thématiques techniques seront ensuite passées en revue au prisme des évolutions de la RE2020, afin d'analyser les évolutions, les avancées comme les reculs. Au-delà des définitions, la formation s'attachera à mettre en évidence les conséquences concrètes de ces évolutions sur la construction des bâtiments, mais aussi les angles morts des exigences réglementaires, et donc les points d'attention nécessaires pour réaliser des projets performants, au-delà du socle réglementaire et de ses biais. Du point de vue de la conduite des projets, la formation présentera aussi les modalités d'application, de calendrier, et les implications en matière d'études à réaliser.

2. Programme

- Contexte et historique réglementaire (RT2012, E+C-, RE2020)
- Calendrier et modalités d'applications, programmes visés
- Présentation des indicateurs performanciels de la RE2020
- Détail sur l'énergie :
  - Rappels sur le Bbio et le Cep de la RT2012
  - les indicateurs de performance de E+C-, Bilan BEPOS
  - les évolutions de la RE2020 : Bbio, Cep et Cep,nr,
- Détail sur le confort d'été :
  - Rappels sur la Tic de la RT2012
  - les évolutions de la RE2020 : Degrés Heures d'inconfort
- Détail sur le carbone :
  - Fondamentaux sur l'ACV
  - Données environnementales
  - Indicateurs E+C- : Eges et Eges PCE
  - Evolutions méthodologiques : l'ACV dynamique
  - Indicateurs RE2020 : Ic construction, Ic énergie
  - Correspondances E+C- et RE2020
- Pour chacun des thèmes ci-dessus :
  - Biais inhérents aux indicateurs réglementaires, et moyens d'action à déployer pour garantir la conception de projets performants
  - Implications concrètes des niveaux de performance, retours d'expérience
- Conduite de projet et instruction
  - Documents à fournir, lien avec le calendrier de projet
  - Implications concrètes sur les études
- Labels performanciels complémentaires : BBCA, Effinergie, Biosourcé, futur label RE2020
- Quizz d'évaluation des compétences

3. Intervenants

Aurélie LECOINTRE, Julien STAAL, Marine Querné et Lauriane Montaud assurent la formation RE2020.
Aurélie est certifiée CEPH, CBCP et accompagnatrice BDF, Aurélie travaille sur de nombreux projets soit en maîtrise d'œuvre environnementale, soit en AMO de la phase programmation et à la phase exploitation.
Julien est référent E+C- et Effinergie chez Amoès, Julien a également travaillé comme AMO de l'ADEME pour l'évaluation de l'expérimentation E+C-, et a été impliqué dans les groupes de travail de la RE2020. Il travaille tant à l'échelle du bâtiment qu'à celle de quartiers, pour une prise en compte de la performance environnementale dans des phases très amont de développement.
Marine est formée à la construction et habitat durable. Elle est certifiée BREEAM (BREEAM AP) mais est aussi accompagnatrice BDF et QDF .
Lauriane est cheffe de projet en environnement sur des projets de maîtrise d'œuvre et d'AMO, Lauriane est particulièrement impliquée dans les groupes de travail techniques relatifs à la règlementation RE2020 (CAP2030 – neutralité carbone, Hub des prescripteurs bas carbone)

Julien STAAL



Aurélie LECOINTRE



Marine QUERNE



Lauriane MONTAUD



4. Supports fournis

La formation comprend :

- La présentation PowerPoint
- Les tutoriels

Ces supports sont la propriété de la société AMOES et seuls les participants à la prestation y auront accès.

5. Horaires et Dates

HORAIRES:
9h30 à 13h00 et
14h - 17h30
(7 heures de formation)

6. Coût et formalité de paiement

Paiement par virement
15 jours avant le début de la formation
Amoès est certifié Qualiopi, ainsi, les formations peuvent être financées.

Coût par personne :
- Inter-entreprise : 1 200€
- Intra-entreprise : sur devis